

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 28 mars 2022 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Douai

NOR : ECOG2205822A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642.1, D.612-34 à D.612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2017 fixant les listes des diplômes des écoles de l'Institut Mines-Télécom décernés par le ministre chargé des communications électroniques et le ministre chargé de l'industrie ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 2018 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en ses séances des 04 février, 18 février, 06 mai, 27 mai, 08 juillet, 13 juillet, 14 octobre 2021 et du 16 décembre 2021 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Douai est attribué aux élèves titulaires (formation initiale) désignés ci-après, par ordre alphabétique au titre de la promotion 2021 :

- M. AVELINE (*Gaston, Raphaël*).
- M. BEDRANI (*Nassim*).
- Mme BEKOMBO-PRISO-MANGA (*Sissa, Joyce*).
- M. BELOTTI (*Vincent, Pierre*).
- M. BETTON (*Paul, Joseph, Eric*).
- M. BIZET (*Thomas, Jean-Jacques, Pierre-Ernest*).
- M. BOULMANE (*Yassine*).
- M. CHAPUS -- LECOEUR (*Nicolas, Antoine, Joseph*).
- Mme CHARON (*Anaëlle, Julie, Stéphanie*).
- M. CHAUDRET (*Olivier, Jacques, Alexandre*).
- Mme CLECH (*Mérodie, Tessa, Amandine*).
- M. DAHMANI (*Elyes*).

M. DANJOU (*Sullivan, Albert, Maurice*).
M. DANJOUX-DICHAMP (*Guillaume*).
M. DE GABRIELLI DE GUBBIO (*Pierre-Barthélémy, Charles, Fort, Erik*).
M. DE GOYON (*Mathieu*).
Mme DEVAUX (*Judith*).
M. DURIBREU (*Benjamin, Thomas*).
Mme FISTER (*Lise*).
M. FRANÇOIS (*Maxime, Pierre, Olivier*).
M. FUCHS (*Maxime*).
Mme GALLIERE (*Julie, Justine, Emilie*).
M. GALLOIS (*Maxime*).
M. GARNIER (*Arnaud, Jacques, Denis*).
M. GAUCEL (*Pierre, Christian, Nicolas*).
M. HALLEREAU (*Estevan, Christelle, Martial*).
M. HUANG (*Laurent*).
M. KERE (*Jonathan, David, Raymond, Wendyam*).
M. KERMORGANT (*Simon*).
M. LEHMANN (*Maxime, Isamu, Pierre*).
M. LOISEAU (*Alexandre, Frédéric*).
M. MAGNEN (*Oscar, Auguste, Léo*).
M. MALET (*Maxime, André, Julien*).
M. MARTIN (*David, Robert*).
M. MARTIN (*Valentin, Claude, Joseph*).
M. MILAZZO (*Gabriel, Angelo, Christian*).
Mme PAIX (*Victoria, Elise, Corine*).
Mme PATTE (*Cécile, Frédérique, Brune*).
M. PETIT (*Lucas, Maxime*).
Mme PIERRE de la BRIÈRE (*Marianne, Emmanuelle, Pascaline*).
M. PILIOUA-ZIMONGO (*Yonic, Julien*).
Mme PRÉVOST (*Albane, Bernadette, Marie*).
M. QUENTEL (*Elwin*).
M. RAISON (*Jules, Stéphane*).
M. RENARD (*Antoine, François, Michel*).
M. RICART (*Guillaume, Jean, Damine*).
M. SBAY (*Anass*).
M. SERIEN (*Émile, François, Abel*).
M. SUMIEN (*Laurent, Stanislas, Michel*).
M. THOMAS (*Édouard*).
M. TIOYEP FANDOUO (*Nice Christeva*).
M. VOGT (*Benjamin, Bastien*).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Douai confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mars 2022

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY